

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Présents : V. ARRIGHINO, E. DEMONCHEAUX, O. DUMAS, E. FERNANDEZ, C. JACQUOT, R. PASSELANDE, D. PICCHIONI, P. ROBERT, J-L SOZET, A. TURC

Absents excusés : S. COMBE

PRESENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

La société tri-eaux est intervenue pour présenter le schéma directeur d'eau potable. Cette présentation fait suite à l'étude du réseau et des ouvrages d'eau de la Commune.

Il en ressort une correcte adéquation entre les ressources en eaux et les abonnés. On peut estimer une augmentation de 4% de la population d'ici à 20 ans.

Des propositions chiffrées ont été présentées et restent à arbitrer. Par ailleurs, d'importants travaux sont à prévoir pour le projet de requalification de la source des Jeannots et sa connexion au réseau.

Des travaux sont également à prévoir en matière de défense incendie : le débit actuel est trop faible sur le secteur de la Ville et des bâches pour les exploitations agricoles pourraient également être prévues.

Globalement, la Commune est plutôt vertueuse concernant l'usage de son eau et la production d'eau potable est suffisante pour les besoins de la population. Il faut néanmoins prendre soin de ce réseau pour conserver une bonne qualité des équipements du service.

TARIFICATION DE L'EAU

Une réflexion a été engagée dans la continuité des travaux effectués en début d'année pour amener le budget de l'eau à l'équilibre. Il ressort de cette réflexion qu'il est nécessaire d'abonder d'environ 20.000€ le budget eau afin de financer, notamment, les charges de personnel et les différents travaux.

Il est proposé les modifications suivantes :

<i>Part variable en fonction de la consommation en m3</i>		<i>HT</i>	<i>Augmentation</i>
<i>Eau potable (m³)</i>		1,40 €	0,60 €
<i>Assainissement collectif (m³)</i>		1,00 €	0,10 €
<i>Part Fixe (abonnement)</i>		<i>HT</i>	
<i>Prime fixe eau potable</i>		40,00 €	/
<i>Location de compteur d'eau</i>		6,00€	/
<i>Prime fixe assainissement collectif</i>		40,00 €	10 €

Cette nouvelle tarification devrait permettre de soulager le budget principal mais aussi d'anticiper la remontée de compétence vers la Communauté de Communes ainsi que les futurs travaux pour la sécurisation de la source des Jeannots.

Pour information, quelques données chiffrées sur le territoire :

Département	Région	France	Corps 2018	Metro	Voreppe	Monteynard 2024	Vaulx	St martin	Ponsonnas	St Honoré	La Mure
Moyenne déclarée sur SISPEA											
3,95	4,07	4,32	3,13	3,36 €	3,62	3,91 €	3,96	4,32	4,39	4,46	4,57

Vote : 9 pour, 1 abstention.

REFACTURATION DES HEURES EFFECTUEES PAR LES AGENTS COMMUNAUX DANS LE CADRE DES MISSIONS « EAU ET ASSAINISSEMENT »

Dans le cadre de la remontée de compétence eau vers la Communauté de Communes, il avait été décidé de refacturer les heures effectuées par les agents communaux dans le cadre de l'entretien, du suivi et du contrôle des équipements d'eau potable et d'assainissement.

Afin de pouvoir effectuer cette refacturation, il est nécessaire de recueillir l'accord du conseil pour conventionner entre le budget principal et le budget annexe.

Vote : Pour à l'unanimité.

MODIFICATION DES DELIBERATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS COMMUNAUX

Une délibération de 1991 a listé et créé les emplois communaux. Aujourd'hui, l'agent communal chargé du transport scolaire a demandé à ne plus effectuer le nettoyage des lieux de culte. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) imposant de prendre une délibération pour tout changement impactant un emploi communal, il est demandé au Conseil Municipal de voter ce changement.

Cette mission sera transférée vers l'agent en charge de l'entretien des bâtiments communaux.

Résultat du vote : 9 pour, 1 abstention.

PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'HEURES D'AIDES AUX DEVOIRS

Il ressort du dernier conseil d'école que des parents souhaitent la mise en place d'une aide au devoir. Deux enseignantes proposent de réaliser 1 heure / semaine chacune, soit 2h en tout. Le coût horaire brut serait de 27€50.

Une participation des parents semble souhaitable mais pourrait s'avérer discriminante.

La somme n'ayant pas été prévue au budget, il est décidé de surseoir sur cette décision en attendant le budget 2024.

Résultat du vote : 9 contre, 1 abstention.

RECRUTEMENT D'UN NOUVEL AGENT AFFECTE A LA CANTINE

Aux vues de l'effectif, il apparaît nécessaire de prévoir une personne supplémentaire pour encadrer les élèves sur la pause déjeuner : surveillance dans la cour et lors des repas.

Il est proposé de créer un nouvel emploi pour pallier ce manque à raison de 4 jours par semaine sur la tranche horaire 11h20-13h20.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PARTICIPATION SCOLAIRE

L'équipe enseignante souhaiterait une augmentation de la participation scolaire pour faire face à l'augmentation des tarifs des fournitures et manuels. La participation actuelle est fixée à 51€ / an / élève.

Il est proposé une augmentation de 10% soit 55€. Ce qui représenterait 3.245€ pour 59 élèves.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

INTERVENANTE MUSICALE

Angeline Mère, intervenante musique à l'école, a souhaité passer du statut de contractuel à celui d'auto-entrepreneur depuis le mois de mai 2023.

Elle sollicite aujourd'hui l'accord de la Commune pour conventionner avec elle sur ses interventions.

Le coût horaire de ses prestations s'élève à 50€ nets / heure.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PROJET SCOLAIRE LECTURE D'IMAGE-CINEMA

Dans le cadre des programmes autour de l'éducation à l'image et aux médias, l'équipe enseignante sollicite une subvention afin de mettre en place des ateliers encadrés par une intervenante.

Les objectifs de ces ateliers sont :

- Introduction à la critique de l'image
- Sensibilisation à des notions civiques
- Réalisation d'un film
- Appropriation d'un langage artistique

Le coût de ce projet est de 1.200€ / classe soit 2.400€ au total avec 12h d'intervention par classe.

La Commune valide le projet et participera en fonction du restant à financer (après participation du sou des écoles et des actions des élèves/institutrices).

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté) a sollicité une subvention exceptionnelle de 45€ afin de pouvoir se doter d'un ordinaire portable pour travailler avec les élèves (applications en phonologie, lecture, écriture, ...).

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

ACCES SECURISE BIBLIOTHEQUE

L'association « Le petit train des livres » souhaite augmenter ses permanences avec une ouverture un vendredi par mois de 16h30 à 19h.

L'ouverture supplémentaire nécessiterait de sécuriser les locaux de la Mairie avec l'installation d'un volet roulant électrique au niveau de la banque d'accueil ainsi que la pose d'un nouveau boîtier d'alarme pour un coût total de 1 936.30€ TTC.

Le Conseil ne pouvant trancher sur la réalisation des travaux, il sera proposé à l'association d'ouvrir dans les conditions matérielles actuelles et de refaire un point d'ici quelques mois sur la fréquentation.

PROGRAMMATION DES COUPES DE BOIS

L'ONF requiert l'approbation de la Commune concernant le programme de coupes de bois à savoir coupes de 231m³ de bois qui seront ensuite revendus au profit de la Commune.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RD529

Le marché de travaux concernant la sécurisation de la RD529 a été lancé à l'été. Actuellement, la mairie est en phase de négociation des offres.

En raison de l'acquisition retardée d'une parcelle, l'examen du dossier de subventionnement DETR est repoussé à 2024 mais la Commune garde l'opportunité de commencer les travaux au préalable.

Il apparaît opportun de décaler les travaux à 2024 afin de bénéficier d'une année supplémentaire d'autofinancement et de faire coïncider les travaux avec l'octroi des subventions.

POINT D'AVANCEMENT SUR LE PLU

Après avoir arrêté le Plan Local d'Urbanisme (PLU) au Conseil Municipal d'avril dernier, ce dernier a été transmis aux administrations et personnes publiques (Communauté de Communes de la Matheysine, Etat, Département, Chambre d'agriculture, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Agence Régionale de Santé) pour avis.

Ces organismes avaient 3 mois pour répondre et faire leurs remarques. Dans le cadre de cette procédure, la Commune a été audité par la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers).

L'ensemble des réponses ont été transmises au bureau d'étude pour en faire la synthèse et proposer des réponses.

Une première réunion avec Alpicité a permis d'avancer sur ces réponses et justifications.

MARCHE PLEIN AIR

Une autorisation avait été octroyée à M. CAILTEUX pour l'implantation un jour par semaine d'un foodtruck. L'autorisation arrivant à son terme, il est proposé de la renouveler dans les mêmes conditions à savoir : occupation le jeudi soir de 17h à 22h pour une durée de 3 ans et le paiement d'une redevance de 20€ par an.

Après un an, le retour d'expérience sur le marché du mardi soir est positif.

Il est donc proposé de formaliser le marché et notamment de mettre en place un droit de place ainsi que le règlement du marché.

Concernant les droits de place, il est proposé une tarification de 20€ / an.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

NOMENCLATURE COMPTABLE M57

L'adoption de la nomenclature comptable à compter du 1^{er} janvier 2024 a été validée lors du Conseil Municipal du 5 juin dernier.

M. Pollon, conseiller aux décideurs locaux, a demandé que les précisions suivantes soient apportées :

- Adoption de la nomenclature simplifiée
- Amortissements au prorata temporis pour les subventions d'investissement
- Virement de crédits non autorisés, seule une décision modificative peut être prise pour modifier l'affectation des crédits

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

• Expertise chemin de la Buissière

Une procédure judiciaire est en cours suite à un glissement de terrain qui a eu lieu en 2018 au niveau du chemin de la Buissière. Un expert a été mandaté pour estimer l'implication de la Commune. La procédure reste en cours.

• Point sur le projet Villages Vivants

Suite à un imprévu rencontré sur le projet porté par Mme Laure DESIRE, Villages Vivants a souhaité mettre en pause le chantier de réhabilitation. Le bâtiment a été mis hors d'eau, hors d'air dans l'attente de l'évolution du projet.

• Débroussaillage fête du four

Un terrassement est nécessaire pour mettre à plat le terrain acquis par la Commune autour du four.

• Budget

A ce jour, quelques comptes ont des dépenses un peu plus élevées que prévu mais au global, la situation est conforme au budget prévisionnel.

• Info CCM

- Le salon de l'agriculture en Matheysine aura lieu le 30 septembre prochain de 10 à 19h à Susville.
- Un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) a été signé avec la compagnie « Accords des ons ».
- Le projet de territoire, dont le but est de conduire un diagnostic du territoire, a été présenté en séminaire le 15 septembre.
- Le prochain conseil communautaire aura lieu le 25 septembre.
- Les taux de CFE ont été revalorisés
- Il a été décidé une exonération du loyer pour AGS Nature

- **Taxe foncière**

Pour rappel, lors du Conseil Municipal du 3 avril dernier, la Commune avait décidé de ne pas augmenter les taux. L'augmentation est uniquement due à la revalorisation des bases de calcul engagée par les services de l'Etat.

- **Espace jeux**

Les retours sur la nouvelle aire de jeux sont positifs : l'espace est bien utilisé et apprécié.

- **Bancs**

Il paraît opportun d'installer plus de bancs dans la Commune. Deux sont actuellement en attente d'installation.

- **Parole au public**

Pour information, un comité des fêtes a été créé le 21 août dernier et compte déjà 20 adhérents. Il est présidé par Amélie Combe et a pour but d'organiser des manifestations et des événements festifs pour le village.

L'ordre du jour épuisé, le Maire a levé la séance.